

Communiqué à la presse

Le Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères d'Autriche a visité la Commission du Danube

Au cours de sa visite au siège de la Commission à Budapest le 5 octobre 2017, le Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères d'Autriche, Monsieur Michael Linhart, a réitéré le soutien que l'Autriche accorde à l'activité de la Commission du Danube.



Durant la visite, le Secrétaire général Linhart, accompagné par la Représentante d'Autriche à la Commission du Danube, l'Ambassadrice Elisabeth Ellison-Kramer et sa Suppléante, a été informé au sujet des principaux problèmes de la navigation danubienne ainsi qu'au sujet de la coopération de la Commission du Danube avec la DG MOVE. Il a évoqué les travaux importants déroulés sous la direction de l'ancien Directeur général du Secrétariat et Président de la Commission du Danube, Ambassadeur Helmuth Strasser. « La coopération avec la Commission du Danube constitue un élément extrêmement important des relations de l'Autriche avec les Etats voisins du bassin danubien et nous nous réjouissons de cette coopération exceptionnelle avec cette organisation. Le Danube constitue une des artères les plus importantes d'Europe » a déclaré Linhart.

Le Directeur général du Secrétariat, le capitaine Petar Margić a souligné l'importance de l'élimination des goulets d'étranglement sur l'ensemble du Danube navigable. Il a également mentionné l'initiative METEET, dans le cadre de laquelle les agents des autorités des transports et de la protection de l'environnement des Etats membres de la Commission du Danube, avec le soutien de la Commission européenne, sur la base d'une expérience de dernière heure, sont formés pour implémenter une législation se référant à un système complexe des transports nautiques intérieurs – activité d'établissement de projets.

Informations générales

Le 9 juin 2017, les Etats membres de la Commission du Danube ont élu l'Ambassadrice Elisabeth Ellison-Kramer en tant que Secrétaire de la Commission.

En conformité avec l'Arrangement relatif à l'attribution d'une subvention, conclu entre la Commission européenne et la Commission du Danube, a été institué un Groupe mixte d'experts externes pour les transports et l'environnement (METEET) afin de mettre en œuvre une planification complexe des projets dans la sphère des transports par voie navigable (TVN). METEET a été institué pour prêter concours, à titre volontaire, aux autorités compétentes responsables des transports par voie navigable pour former une approche complexe lors de l'élaboration de projets d'infrastructure dans le domaine de la navigation intérieure.